

Séance du 9 juin

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal :

De l'an DEUX MILLE VINGT TROIS

En exercice : 11

A 20 H 30

Qui ont pris part à la délibération :  
11

Date de la convocation :  
30/05/2023

Le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur JOFFRAIN Bernard, Maire

Date d'affichage :  
13/06/2023

Présents : BOUGREL Sylvain, BOUGREL Didier, CLEMENT Richard, DUMONT Nathalie, FEUTRIEZ Jean-François, JOFFRAIN Bernard, MINOT Philippe, ROCHE Jean-Baptiste, CORDIER Sébastien,

Absent : BONHOMME Jean-Daniel pouvoir à JOFFRAIN Bernard, CHEVIGNY Sébastien pouvoir à MINOT Philippe

Objet de la délibération

Secrétaire : CLEMENT Richard

**1442 - ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE**

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n°IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Election du délégué

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Candidature enregistrée : M. JOFFRAIN Bernard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- |                            |    |
|----------------------------|----|
| - Nombre de bulletins      | 11 |
| - Bulletins blancs ou nuls | 0  |
| - Suffrages exprimés       | 11 |
| - Majorité absolue         | 6  |

Ont obtenu :

M. JOFFRAIN Bernard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

b) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées : M. BOUGREL Sylvain, M. MINOT Philippe, Mme DUMONT Nathalie

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins 11
- Bulletins blancs ou nuls 0
- Suffrages exprimés 11
- Majorité absolue 6

M. BOUGREL Sylvain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de 1er suppléant pour les élections sénatoriales.

M. MINOT Philippe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de 2<sup>ème</sup> suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme DUMONT Nathalie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de 3<sup>ème</sup> suppléant pour les élections sénatoriales.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
9	2	11	0	0	0

#### **1443 - BAIL EMPHYTEOTIQUE PARCELLES COMMUNALES ZA 27 ET ZA 22**

A la demande de Didier BOUGREL qui souhaite un report de la délibération concernant le bail emphytéotique pour les parcelles ZA 27 et ZA 22 en attendant que le recours devant le tribunal administratif pour la délibération validant la poursuite des études soit statuée.

L'avocat, Maître Le Bigot ayant indiqué que ce recours n'avait aucun effet suspensif sur le sujet du bail.

En conséquence, il est proposé au conseil de se prononcer sur le bail emphytéotique des parcelles ZA 27 et ZA 22 après lecture du projet joint en annexe.

Après expositions des faits, le conseil ne valide pas le projet de bail

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
9	2	5	6	0	0

#### **MUR DE SOUTÈNEMENT**

Après consultation de l'entreprise Maillefert concernant l'origine de la fissure observée sur le mur de soutènement, il s'avère que la fissure serait due à un affaissement des fondations du mur suite à l'abattage des arbres mitoyens et au pourrissement des racines.

Cela ne représente aucun danger particulier et il convient de colmater régulièrement la fissure ce qui a été demandé au service technique de Neuilly.

A l'occasion de la demande de Mme Joëlle Mallebay, il a été constaté que par délibération du 06/01/1954, M. Vanier Léon avait été autorisé à construire le mur de soutènement à ses frais ainsi qu'à payer une location de la valeur de 4 litres de lait au prix moyen de l'année en cours consigné dans un bail de location de 18 ans pour ce terrain.

Dans un but d'équité vis à vis des habitants louant une parcelle communale, un projet de bail sera présenté lors d'un prochain conseil.

### **LOGEMENT COMMUNAL**

Les locataires du logement ont quittés les lieux le 20 mai dernier.

L'état des lieux effectué à cette occasion n'a pas relevé de dégradation des locaux.

Le responsable de l'entreprise locataire du hangar de Mme Nathalie Dumont, après visite du logement, n'a pas donné suite.

Un nouveau contact a été pris avec la personne de Montigny qui s'était déclaré preneur.

Mme Nathalie Dumont se charge du dossier du logement communal.

Une demande de diagnostic énergétique sera diligentée.

### **SUCCESSION CARBILLET (maison 3 rue des Cerisiers)**

La SCI de la Maladière à Langres a signé un compromis de vente pour la maison située au N°3 rue des Cerisiers. Une demande a été déposée pour le raccordement à l'assainissement collectif du village qui a été transmise au service technique de Neuilly.

Une demande d'externalisation du compteur d'eau a été déposée auprès du service technique de Neuilly.

### **RECENSEMENT POULAILLER**

Sur l'ensemble des personnes contactées concernant la déclaration des poulaillers, seules 2 personnes ont répondu (M. Feyereisen et M. Jaugey)

Une demande de complément d'informations auprès des services sanitaires de la Préfecture sera faite.

### **FESTIVITES 13 ET 14 JUILLET**

Après consultation du conseil et de l'association « La Charmeuse », les festivités des 13 et 14 juillet se limiteront à l'organisation d'une après-midi jeux le 14 juillet.

### **DIVERS**

**Courrier de M. Jacques Jaugey :** achat du fossé de Varbeton au N°34 le long de la parcelle ZB 23 afin de le buser.

Le conseil accepte la vente avec la réserve d'un droit de drainage pour rejeter les eaux d'un autre propriétaire.

Une délibération fixant le prix et les modalités de la vente sera présentée lors d'un prochain conseil.

Fin de séance à 22 h 30

Bernard JOFFRAIN	Jean-Daniel BONHOMME pouvoir à Bernard JOFFRAIN	Didier BOUGREL
Sylvain BOUGREL	Sébastien CHEVIGNY pouvoir à Philippe MINOT	Richard CLEMENT
Sébastien CORDIER	Nathalie DUMONT	Jean-François FEUTRIEZ
Philippe MINOT	Jean-Baptiste ROCHE	